



“

L'année 2011 a été marquée par des conditions climatiques particulières de sécheresse. Ce déficit hydrique des cours d'eau et des nappes phréatiques a eu des incidences non négligeables sur un certain nombre d'activités, notamment l'agriculture, la pisciculture et la production d'eau potable. Ces situations difficiles démontrent l'importance de préserver la ressource en eau, en qualité et en quantité, et de la gérer au mieux (cf. verso). Je vous souhaite une bonne lecture et mes meilleurs vœux pour 2012.

Stéphane LOZDOWSKI

Président du Syndicat Mixte du Haut Léon / Président de la CLE du SAGE Léon Trégor

”

QUELQUES ACTIONS PHARES DE 2011...

1

Le programme « Breizh Bocage » se traduit par la mise en place de talus et de haies pour limiter le ruissellement, l'érosion des sols et le transfert de « polluants » vers les eaux de surface. Cette opération a débuté sur l'aval du bassin versant, aux alentours du bourg de Penzé. Les financements sont assurés par l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Finistère à hauteur de 90 % des montants des travaux. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'être agriculteur pour en bénéficier.



Les collectivités signataires de la **Charte d'entretien des espaces verts** (11) changent leurs pratiques. Cette année quatre d'entre-elles ont définitivement supprimé l'application des produits phytosanitaires sur la voirie (Plounéour-Ménez, Roscoff, Saint-Thégonnec et Taulé). Ainsi dès le printemps, vous avez pu voir des panneaux intitulés « espace entretenu sans pesticides » sur ces communes.

2

3

Le syndicat a entretenu **30 kilomètres de berges et restauré 2 km sur la Penzé et l'Éon**. Des **aménagements**, remplacements de buses (7), démantèlements (5), ont permis d'ouvrir de nouveaux secteurs de la Penzé, du Coatoulzac'h et de l'Eon à la circulation des poissons. L'accès des truites et des saumons, à de nouvelles zones de frayères, s'en trouve facilité.



Au niveau agricole, **une plateforme de 16 essais de couverts végétaux** a été mise en place à Plounéour-Ménez. L'intérêt « de pompe à nitrates » des couverts n'est plus à démontrer mais le choix des espèces diffère selon le secteur d'ensemencement et la valorisation fourragère attendue. **Des analyses de terre** sur cultures d'échalotes, de maïs, de drageons ont permis d'évaluer la quantité d'azote dans le sol, permettant ainsi d'adapter les apports de fertilisants.

5

4

Sensibilisation du grand public et des scolaires : **conférence** sur le jardinage à Saint-Thégonnec (80 participants), **découverte des milieux aquatiques** (151 élèves du CE2 au CM2), **chantiers rivières** sur Le Guern (1^{ère} et BTS), **exposition** sur les auxiliaires au jardin,...



6

Une **charte des jardineries** est en cours d'élaboration et sera opérationnelle au printemps prochain. Les jardineries engagées dans cette démarche feront la promotion des alternatives au désherbage chimique.



L'état des lieux et le diagnostic du SAGE Léon Trégor sont en cours de réalisation sur son territoire de 1 100 km², représentant 53 communes de Plounévez Lochrist à Plestin les Grèves. L'objectif est d'obtenir un outil local de planification des actions à mener pour atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) européenne, à l'issue d'une concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, associations, collectivités,...).

7

Vous souhaitez
plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter !

LES AUXILIAIRES DU JARDIN

> AIDONS-LES À PASSER L'HIVER...

Pour maintenir les nombreux insectes et petits animaux utiles au jardin, veillons à ce qu'ils aient des abris pour l'hiver !

De nombreux gîtes sont déjà présents « naturellement » : tas de bois, branchages, paillis de feuilles, murets en pierres,...

Des nichoirs et autres refuges peuvent servir de dortoirs aux oiseaux, d'abris aux insectes contre le gel, le vent et la pluie.

En hiver, la *mésange bleue* (1) continue à traquer les pucerons et autres insectes. Pour l'inciter à s'installer dans notre jardin, nous pouvons installer un *nichoir* (2) dès la fin de l'année (trou d'envol : 28 mm). Pour le *rouge-gorge* (3), nicheur non cavernicole, prévoyons un nichoir semi-ouvert.

Pour que les oiseaux continuent leur

Pinson des arbres

« travail » pendant l'hiver, ne les nourrissons que si leurs aliments naturels deviennent inaccessibles à cause du gel, de la neige... Sinon nous pourrions les observer à loisir, mais les pucerons et autres nuisibles ne seront pas inquiétés !

Les *carabes* (4), vers luisants, mille-pattes se cachent dans la journée et ne sortent que la nuit. En couvrant la terre d'un paillis hivernal, dans le jardin d'ornement et au potager, cette protection efficace contre le froid et le gel les protégera. Dessous, les vers de terre et les micro-organismes seront très actifs pour améliorer la fertilité et labourer la terre à notre place !



2010/2011 : UNE ANNÉE HYDROLOGIQUE SÈCHE

> ÉVOLUTION DE LA PLUVIOMÉTRIE ANNUELLE

La Penzé, comme l'ensemble des cours d'eau du département a connu une période d'étiage particulièrement sévère en cette année hydrologique 2010/11(*).

Le début d'année était assez conforme à la normale, avec des précipitations en novembre et décembre 2010 aptes à la

reconstitution des stocks d'eau de la Penzé et des eaux souterraines (cf. graphique ci-dessous).

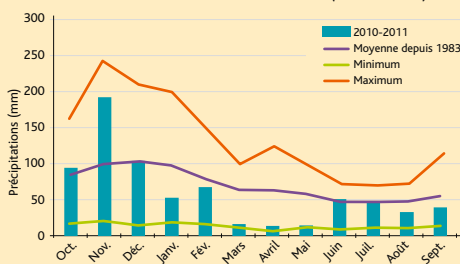
À partir du mois de janvier, les précipitations ont accusé des déficits mensuels chroniques avec une chute des débits de la Penzé. Autre conséquence, dès juin, des mesures limitant

les usages de l'eau dans le département ont été définies par un arrêté préfectoral.

En effet d'octobre 2010 à septembre 2011, la pluviométrie cumulée à Saint Pol de Léon est de 747 mm, soit 135 mm de moins que la moyenne annuelle depuis 1983 (déficit important de mars à mai 2011).



Pluviométrie à Saint-Pol de Léon en 2011/2011 (Données CATE)



> ANTICIPONS 2012 AU JARDIN

- Prenons les devants dès maintenant en récupérant l'eau de pluie,
- Stockons les broyats, issus des élagages, qui trouveront toute leur utilité au jardin en tant que paillages, aux printemps/été prochains, en réduisant l'évaporation et donc l'utilisation de l'eau (cf. pour en savoir +).

> CONSÉQUENCES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Cette situation exceptionnelle a induit une baisse du nombre de molécules de pesticides détectées.

Ceci est lié au fait que ces molécules se retrouvent davantage dans les rivières par ruissellement lors des pluies. Ainsi les conditions de prélèvements étaient rarement optimales pour les déceler. Cependant des concentrations importantes en glyphosate et en AMPA ont encore été mises en évidence sur la plupart des stations de prélèvements (cf. tableau ci-dessous). En revanche, les teneurs en nitrates sur l'ensemble des cours d'eau sont restées globalement stables par rapport à 2009/2010.

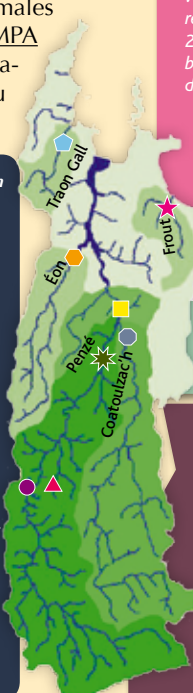
	NITRATES	PESTICIDES (1)	
		Glyphosate	AMPA
Rivière PENZÉ/Coz Pors/Saint-Thégonnec Prise d'eau du Syndicat des Eaux de la Penzé	33 mg/l	< 0,09 µg/l (juin 11)	0,34 µg/l (juin 11)
Captage souterrain/Bodinéry Saint-Thégonnec	54 mg/l	-	-
Eau distribuée au robinet	41 mg/l	-	-
Rivière PENZÉ/Amont confluence Coatzouzach Guiclan/Saint-Thégonnec	51 mg/l	0,28 µg/l (mars 11)	0,17 µg/l (mars/av. 11)
Rivière COATZOUZACH/Penhoat/Taulé Prise d'eau du Syndicat Mixte de l'Horn	41 mg/l	-	-
Eau distribuée au robinet	40 mg/l	-	-
Rivière PENZÉ/Guillan Peres Guiclan/Taulé	50 mg/l	< 0,05 µg/l	0,1 µg/l (déc. 10)
Rivière ÉON/Amont Pont Éon Plouénan	88 mg/l	< 0,05 µg/l	0,08 µg/l (déc. 10)
Rivière TRAON GALL/ Amont Station épuration/Saint Pol de Léon	97 mg/l	3,3 µg/l (avril 11)	0,68 µg/l (avril 11)
Ruisseau du FROUT Carantec/Henvic/Taulé	73 mg/l	0,12 µg/l (mars 11)	0,4 µg/l (mars 11)

Normes de distribution de l'eau potable au robinet et objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau à atteindre d'ici 2015

Nitrates < 50 mg/l

Pesticides < 0,1 µg/l

(1) Protocole « pesticides » : prélèvements réalisés après 10 mm de pluie dans les dernières 24h. Le glyphosate et sa molécule de dégradation, l'AMPA, sont des molécules d'herbicides à usages agricoles et non agricoles.



>> Pour en savoir +

Si vous habitez sur le territoire de Morlaix Communauté, vous pouvez bénéficier d'un remboursement de 25 euros à chaque location d'un broyeur de végétaux auprès d'une enseigne participante.

Contacts : www.agglo.morlaix.fr
Tél. 02 98 15 25 24



>> Lexique

Année hydrologique : cycle climatique complet du 1^{er} octobre (début de la reconstitution des stocks) au 30 septembre (fin de période de basses eaux).

Éditée à 18 000 ex. par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Bassins du Haut-Léon
2, place de la Mairie - SAINT-THÉGONNEC
Tél. 02 98 79 64 89 / e-mail : syndicat.hautleon@wanadoo.fr

Directeur de la publication : S. Lozdowski, Président du SMHL

Rédaction/contacts : R. Allain, J. Cheveau, V. Sibiril

Crédits photos : SMHL

Conception : Breizland 02 98 85 03 54

